

Informations liées au raccordement avec le gestionnaire de réseau électrique ENEDIS

Dans le cadre de travaux dans votre maison ou d'un nouveau logement qui ne possède pas de raccordement au réseau d'électricité, il vous faut contacter **le gestionnaire de réseau Enedis** ou vous rendre directement sur <https://www.enedis.fr/>. Il est important de faire attention à ne pas confondre le gestionnaire de réseau et les fournisseurs d'énergies, dont il est utile de **comparer** les fournisseurs présents dans votre région. Enedis ne gère en aucun cas les contrats d'énergie, pour trouver les informations sur l'électricité, les contrats et les démarches d'aménagement, rendez-vous sur **fournisseur-energie**.